

NAVARIN

Bulletin de l'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne et de la Fondation du Monument et Ossuaire de Navarin.



Mortier de 380

JUIN 2013

SOMMAIRE 2 à 3 Editorial et C.R. de l'Assemblée Génerale 4 à 9 Histoire . Régards sur l'artillerie Française péndant la Grande Guerre (2^{lms} partie) 10 Nouvelles brèves 11 à 12 Présentation du 40^{ens} R.A.

CÉRÉMONIE DE NAVARIN DIMANCHE 16 JUIN 2013

9h45 : cérémonie militaire ; honneurs rendus par le 40e Régiment d'Artillerie,

10h45 : messe célébrée devant le monument,

12h30 : pèlerinage au cimetière militaire de Mourmelon le Grand,

A l'issue : repas au camp de Mourmelon – quartier Delestraint (501e RCC et Base de Défense)

En raison de difficultés matérielles nouvelles (voir l'éditorial ci-après), il n'y aura qu'un petit nombre de chaises à la disposition des participants.

Nous invitons tous ceux qui le peuvent à venir avec un siège.

ASSOCIATION DU SOUVENIR AUX MORTS DES ARMEES DE CHAMPAGNE-NAVARIN

Siège social : 38 rue Boileau 75016 PARIS Correspondance : 4 rue des Condamines 78000 VERSAILLES FONDATION DU MONUMENT AUX MORTS DES ARMEES DE CHAMPAGNE ET OSSUAIRE DE NAVARIN

Siège social : 38 rue Boileau 75016 PARIS Correspondance : 10 rue de l'Eglise - 51510 THIBIE

Responsable de la publication: Georges FEYDEL - Imprimeur: RECTOVERSO - Saint Memmie - ISSN: 1763-3524

N'oublions pas les morts des Armées de Champagne

La cérémonie de Navarin a toujours eu, et a gardé jusqu'à aujourd'hui, une ampleur particulière en raison de son caractère spécifique :

- dans ces quatre grandes années de guerre, cette commémoration ne souligne pas un fait d'armes particulier, qui se serait passé à une date et en un lieu précis, mettant en ligne tel ou tel corps, mais une lutte de quatre années marquées certes par le paroxysme des grandes batailles (février et septembre 1915, avril 1917, juillet puis fin septembre 1918) mais aussi par l'opiniâtreté quotidienne de plus de 1400 jours de guerre de tranchées;
- cet hommage est rendu devant le monument de Navarin, élevé au centre de ce Front de Champagne qui a tenu sans jamais céder, devant un monument dont le fronton porte le chiffre de pratiquement toutes les divisions françaises, engagées tour à tour sur ce Front;
- cette cérémonie permet aux autorités civiles et militaires de Champagne, à l'Armée française jusque là représentée par une unité significative, aux associations patriotiques de Champagne, à la population champenoise et aux descendants des combattants de 14-18 de se souvenir, une fois l'an, des centaines de milliers de soldats, français, alliés et allemands, tombés en ces lieux à jamais marqués : les anciennes zones rouges, les villages détruits que recouvrent les camps militaires de Suippes et de Moronvilliers, les croix de dix-huit nécropoles nationales en sont encore les inoubliables témoins.

C'est l'honneur de l'ASMAC d'être à l'initiative de cette commémoration qui avait, dès les années 1930, dépassé le stade du niveau associatif pour atteindre un niveau départemental, voire régional. Elle a toujours trouvé la coopération et la présence assidue de tous les acteurs que je viens de citer et, en particulier, de l'Armée.

C'est pourquoi l'ASMAC regrette fortement les récentes décisions du Ministre de la Défense qui réduisent uniformément le détachement militaire d'honneur présent aux cérémonies patriotiques à un simple piquet (1 sous-officier, 9 militaires du rang) et suppriment tout soutien logistique. Il n'appartient pas à l'ASMAC de juger si la diminution permanente des moyens de l'Armée justifie ces mesures. Mais elle se demande, et chacun peut se demander, si l'Armée garde la place qui lui revient dans l'hommage dû à ceux qui, dans ses rangs, sont morts pour la France.

Xavier GOURAUD

Assemblée générale de l'A.S.M.A.C.-NAVARIN A Prosnes le 6 avril 2013

Ce 6 avril, l'ASMAC tient son Assemblée Générale 2013 à Prosnes, village qui fut en première ligne pendant une grande partie de la guerre. Monsieur SOTER, maire de Prosnes, nous accueille chaleureusement. Puis l'AG est ouverte devant Madame PERSON, conseillère générale, M. MAINSANT, président de la Communauté de Communes de Suippes, M. HUGUIN, maire de Suippes, le Lieutenant-Colonel BARON, représentant le Général délégué militaire départemental, le Capitaine DESSERT, représentant le Colonel commandant le 40^e R.A., et une quarantaine d'adhérents.

Georges Feydel, notre secrétaire, rappelle les activités de 2012 avec brièveté puisque nos bulletins ont rendu compte du déroulement de l'A.G., le 31 mars 2012 à Ste Marie-à-Py et de la cérémonie du 7 octobre à Navarin. Il rappelle la remise du nouveau drapeau de l'association à notre porte-drapeau, M. Bourdaud'hui qui, depuis cette date, a représenté l'ASMAC dans 32 manifestations!

Pierre Jupillat, le trésorier, montre la bonne santé financière de l'ASMAC grâce à un nombre d'adhérents stable, à 425, et à leur plus grande générosité : un don moyen de 29,39 ϵ , 3 ϵ de plus qu'en 2011. Qu'ils en soient remerciés. Les comptes dégagent un bilan positif de 502 euros et portent nos réserves à 22 284 euros.

CHARGES PRODUITS

TOTAL	13318	TOTAL	13820
Provision pour Centenaire	2000		
Divers	635		
Cotisations de l'ASMAC	160		
Don à la Fondation	4000	Produits financiers et divers 649	
Nouveau drapeau	1121		
Cérémonie de Navarin	1728	Cérémonie de Navarin	2120
Bulletins, affranchissement	3417		
Secrétariat, déplacements	257	Cotisations	11051

L'assemblée renouvelle ensuite les mandats de Mme Agnès Pierson, MM Bernard Rocha, Claude Godbillot, Antoine Gouraud et du Gal Xavier Gouraud. M. Lucien Butin souhaitait se retirer du Conseil. Le président le remercie chaleureusement en rappelant ses avis toujours pertinents et son efficacité pour l'organisation des repas lors des cérémonies à Navarin.

Le président demande au Lt-Colonel BARON de présenter les mesures prises par le ministre de la Défense. Pour limiter les

prestations des troupes en garnison, l'Armée réduit sa présence dans les cérémonies patriotiques (un piquet de 1 sous-officier et 9 militaires du rang) et n'accordera plus de soutien logistique. Plusieurs adhérents protestent d'abord contre le fait de mettre sur le même plan toutes les cérémonies, y compris celle de Navarin (Voir l'éditorial de ce bulletin). Ensuite, se pose le problème du soutien indispensable à notre cérémonie si on veut lui garder sa forme actuelle. Les communes voisines du monument peuvent-elles nous aider ? (C'est un nouveau report des

missions de l'Etat sur les collectivités locales, font remarquer certains élus). Faut-il réorganiser la cérémonie si les sièges, par exemple, ne sont plus fournis? M. Huguin souhaite le retour à une date fixe pour Navarin (actuellement, nous choisissons la date de la cérémonie en fonction de la disponibilité du régiment qui rendra les honneurs).

Concernant le Centenaire de 14-18, on évoque un article récent du journal «l'Union» de Reims qui s'inquiète du retard de la Marne dans l'organisation et pour le financement des manifestations. Les élus sont unanimes pour souligner qu'au stade actuel, c'est la volonté des acteurs locaux qui est importante : si elle est affirmée, des solutions raisonnables de financement pourront être mises en place.

Après l'Assemblée Générale, Monsieur BAUR est invité à se placer devant le drapeau de l'ASMAC. En effet il a été distingué par l'Association pour le Développement des Services Bénévoles qui lui a décerné la médaille des Services Bénévoles, médaille largement méritée pour l'accueil et la surveillance du monument qu'il assure depuis une vingtaine d'années. M. PERREAU, délégué de cette association pour la Marne, remet alors la médaille et le diplôme à M. BAUR qui est vivement applaudi.



Dépôt de gerbes par M. Soter Maire de Prosnes, le Général Gouraud et Mme Pierson Vice-Présidente du Conseil Général de la Marne



devant le monument du 27e Régiment d'Infanterie Territoriale

Ensuite, les participants, accompagnés de plusieurs conseillers municipaux et des pompiers, se rendent successivement au monument aux morts de la commune puis devant la stèle du 27e Régiment d'Infanterie Territoriale durement touché en 1917 par une attaque aux gaz sur les lisières nord de Prosnes et 2 gerbes y sont déposées. Enfin, les participants reviennent dans la salle des fêtes où ils peuvent regarder des panneaux de photos retraçant l'histoire de la guerre à Prosnes et partager le verre de l'amitié offert par la municipalité.

A l'issue de cette matinée bien remplie, l'ASMAC remercie encore M. SOTER, maire de Prosnes, pour l'accueil de sa commune; c'est ainsi que notre association garde vivantes ses racines champenoises.



La médaille et le diplôme remis à M. Baur

Le village de Prosnes

En 1914, Prosnes compte 377 habitants, 80 seront mobilisés, 14 ne reviendront pas. Le 3 septembre 1914, les allemands occupent le village. A l'issue de la première bataille de la Marne, l'Armée française réoccupe le village le 12 septembre et l'ennemi se positionne sur le massif de Moronvilliers, poste clé de la Champagne, face au village qui subira d'intenses bombardements dont beaucoup par obus toxiques. Situé sur la ligne de front pendant toute la guerre, il est détruit totalement. En 1922, la croix de guerre lui est décernée.



1915





HISTOIRE

Regards sur l'artillerie française pendant la première guerre mondiale (suite).

IV. 1916 - 1917. L'escalade des feux.

1916. Verdun - La Somme: toujours plus d'artillerie!



Obusier allemand de 420 mm surnommé «La Bertha»

Le 21 février 1916 l'artillerie allemande commence le bombardement de Verdun avec des moyens considérables dont un millier de pièces lourdes, parmi lesquelles un grand nombre de gros calibres : 380 et 420 mm. Mille cinq cents pièces sont réparties sur un front d'une dizaine de kilomètres. Disposant de matériels modernes à tir rapide et à grande portée, l'ennemi peut obtenir la surprise stratégique par une préparation courte réduite à neuf heures (à comparer à celle de trois jours de l'offensive française de septembre 1915 en Champagne) et par la concentration des feux sur un même objectif produisant un effet soudain et brutal d'écrasement. Cependant grâce à l'héroïsme des combattants, fantassins et artilleurs confondus et aux batteries de 75 «débouchant à zéro» c'est-à-dire tirant à bout portant sur les vagues d'assaut allemandes, l'avance ennemie est ralentie. Douaumont est pris le 25 février mais à partir du 26 l'arrivée de renforts sans cesse renouvelés permet d'engager un processus d'arrêt de l'offensive ennemie puis de reconquête du terrain perdu.

Pour autant Verdun ne fait pas abandonner au haut-commandement français l'idée d'une attaque franco-anglaise de part et d'autre de la Somme élaborée l'hiver précédent, mais les forces disponibles ne permettent plus d'en conserver l'ampleur. Initialement prévue sur un front total de 70 km dont 40 pour la participation française, elle sera ramenée à un front d'attaque de 30 km, dont 15 pour la Vlème Armée du Général Fayolle, la seule engagée. La préparation d'artillerie commence le 24 juin et dure 7 jours. Elle met en œuvre 450 canons légers, 530 d'artillerie lourde, 110 pièces d'artillerie lourde à grande puissance (ALGP) et 360 mortiers de tranchée, soit une densité de 1 pièce de 75 pour 34 m de front, 1 pièce lourde pour 28 m et 1 pièce d'ALGP pour 120 m. Au total, du 24 juin au 10 juillet ont été tirés 2 millions de coups de 75 et ½ million de coups d'artillerie lourde.

L'offensive de la Somme ayant absorbé une grande partie des forces allemandes, la reconquête du terrain perdu à Verdun peut commencer. Le 24 octobre, après une préparation d'artillerie de 3 jours et l'emploi massif de l'AGLP, le Fort de Douaumont est repris, puis celui de Vaux. A la fin de l'année la ligne de front du 25 février est sensiblement rétablie.

1916. Année difficile : la modernisation retardée.

Développer en pleine guerre une artillerie lourde faisaot cruellement défaut au début des hostilités et se révélant encore insuffisante et en partie obsolète lors des offensives de 1915 est une entreprise difficile qui exige des délais et ne peut être que progressive. Or l'attaque sur Verdun arrive au mauvais moment. La sortie d'usine de la plupart des matériels modernes commandés dans les programmes d'octobre 1914 et d'août 1915 connaît des retards : seules les livraisons de canons de 105 L Mle 13 commandés avant guerre sont conformes aux prévisions, elles seront salutaires. Les 155 C Mle 15 attendus en mars ne feront leur apparition qu'en mai au rythme de 60 par mois et la fabrication du 155 L Mle 17 ne fait que commencer. C'est dire que les matériels anciens ont encore de beaux jours devant eux. Malgré les améliorations apportées, force est de constater qu'au printemps 1916 l'artillerie lourde française ne compte que 400 batteries dont la portée et la cadence de tir demeurent insuffisantes : les matériels allemands tirent plus loin et 3 fois plus vite...



Canon de 105 mm - Modèle 13

Des améliorations de portée ont été obtenues par modification des affûts pour augmenter l'angle de tir, par le nouveau profilage des munitions (profil «D» du Général Desaleux : ogive affinée, culot tronconique) et par l'utilisation de nouvelles charges de poudre.

Matériel français		Homologue allemand		
Modèle	Ancienne portée (m)	Nouvelle portée (m)	Calibre	Portée (m)
120 Mle 78	9 200	12 400	13 cm	14 400
155 L 77	9 800	12 700		
155 L 77-14	9 800	13 500	15 cm L	15 600
155 C 81-12	6 200	7 800	15 cm C	8 300

Devant la nécessité de fournir en permanence à l'infanterie le maximum d'appui et du fait que les unités d'artillerie organiques ne peuvent suivre le rythme des relèves d'infanterie de leur grande unité, les batteries engagées restent en place. Il en résulte des problèmes d'usure matérielle et humaine, d'isolement par rupture des liens hiérarchiques et des retards dans les filières normales d'approvisionnement. Concernant les effectifs on peut parler de crise. La classe 14 a été en totalité affectée à l'infanterie et les pertes de cette dernière ont «asséché» les effectifs disponibles. Les réservistes de l'artillerie sont en nombre insuffisant ; il devient nécessaire de trouver des ressources hors de l'Arme : on fait appel alors aux cavaliers, aux fantassins devenus inaptes au combat de mêlée et aussi aux personnels du service auxiliaire. Le problème n'est d'ailleurs pas seulement d'ordre quantitatif : le développement de nouvelles technologies, topographie, repérage, météo, etc...qui constituent les «aides à l'artillerie» demande de plus en plus de spécialistes à recruter et à former.

De nouvelles mesures d'organisation.

- L'artillerie lourde à grande puissance (ALGP). Nous avons vu précédemment (bulletin de janvier) qu'en octobre 1914 avait été créée une «Commission temporaire d'artillerie lourde sur voie ferrée» chargée d'étudier et de réaliser les adaptations de bouches à feu de marine à grande puissance, de bord et de côte, pour emploi terrestre. Les premiers matériels étaient apparus en 1915 en Artois et en Champagne (40 pièces allant de 140 à 370 mm). Utilisés de manières diverses voire incohérentes par les commandants des grandes unités auxquelles ils étaient affectés en renfort, ils n'avaient pas donné la pleine mesure de leurs capacités. Par décision du 28 mars 1916, l'ALGP est placée sous les ordres d'un officier général. Elle s'articule en 4 groupements de structure homogène.

- mortiers et obusiers de gros calibres,
- pièces à longue portée,
- canons à glissement1,
- canonnières fluviales².

- Le programme d'artillerie lourde mobile du 30 mai 1916. Faisant suite à ceux d'octobre 1914 et août 1915 il les conforte et les aménage.

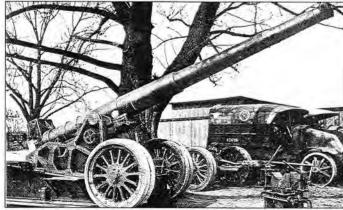
Les 10 régiments d'artillerie lourde à tracteurs sont articulés en 2 groupements :

- un groupement de canons à 6 groupes de 2 batteries de 155 ou 145,
- un groupement de mortiers à 4 groupes de 220 et 2 groupes de 280, chacun à 2 batteries.

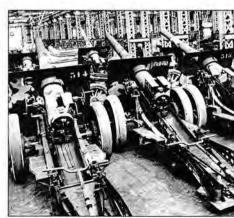
Les 20 régiments d'artillerie lourde hippomobile composés de 3 groupements, 2 de corps d'armée et 1 d'armée sont augmentés : tous les groupes sont à 3 batteries.

Cette homogénéisation permet un accroissement du nombre de batteries. L'ensemble de ces 30 régiments mettra en œuvre 3 840 bouches à feu de différents calibres allant du 105 au 280.

Pour couronner ces mesures d'harmonisation, une série de notes précise les attributions, relations et subordinations des commandants d'artillerie d'armée, de corps d'armée, de divisions entre eux et avec les commandants interarmes. Des états-majors leur sont attribués.



Canon de 220 mm long - Schneider 17



Canon de 155 mm long - Schneider

Ces canons, avec ou sans lien élastique, sont montés sur un châssis reposant sur deux boggies multi essieux. Le pointage s'effectue sur un épi courbe de voie ferrée spécialement construit, la direction du tir étant tangente à la courbe. Au départ du coup l'ensemble recule sur la voie ferrée mais est freiné par un système de poutrelles agissant par frottement sur les rails. La pièce doit être ramenée en position après chaque tir. D'autres canons sont «tous azimuts» et peuvent être mis en batterie en un point quelconque de la voie ferrée, ils n'entrent pas dans la catégorie précédente.

Voir bulletins de 2001 : les canonniers marins.

<u>- Le développement de l'artillerie d'assaut.</u> Une commande globale de 800 chars a été passée le 25 février 1916 à parts égales aux usines Schneider et Saint-Chamond. Après les premières expériences, le Général Etienne, devant la fragilité manifestée par les propulseurs à chenilles, la mauvaise visibilité des équipages et les difficultés de franchissement des tranchées, préconise le développement d'un char léger et maniable pour l'accompagnement de l'infanterie. Avant son départ en décembre 1916 le Général Joffre signe la commande de 150 exemplaires du Renault FT 17.

L'année 1917 devrait en toute logique bénéficier de ces améliorations, mais les évènements commandent...



Char Saint-Chamond équipé d'un canon de 75 mm et 4 mitrailleuses



Char Renault FT17 armé d'un canon de 37 mm sera surnommé plus tard «le char de la Victoire»

1917. L'offensive Nivelle. De nouveaux sommets atteints.

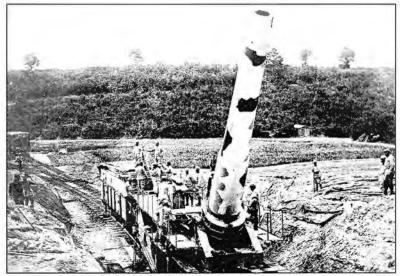
Le plan offensif ambitieux du haut commandement : attaques successives de la Mer du Nord aux Balkans destinées à rompre le front au printemps 1917 est logiquement basé sur la quantité de moyens d'artillerie disponibles à cette époque. L'effort de production demandé a porté ses fruits. Les 500 batteries d'artillerie lourde mobile du programme de 1915 seront constituées au printemps, les stocks de munitions allant de pair : la production journalière d'obus de 75 atteint le nombre de 175 000, celle de 155, 40 000 !

Mais par suite de la rectification du front effectuée par les Allemands s'appuyant sur la ligne Hindenburg située plus à l'Est, l'offensive prévue initialement au Nord de l'Oise et sur l'Aisne, est ramenée à des proportions plus modestes, l'action principale se situant entre Soissons et Reims avec une action secondaire sur les Monts de Moronvilliers.

La préparation d'artillerie, plus longue que prévue à cause des conditions météorologiques dure neuf jours, précédant l'attaque déclenchée le 16 avril. Sur un front de 40 km, on compte alors 2 000 canons de 75, 1 947 pièces d'artillerie lourde dont 17 pièces d'ALGP et 1 650 mortiers de tranchée, soit une densité de 1 canon de 75 par 20 mètres de front, 1 pièce lourde pour 21 mètres et 1 mortier pour 25 mètres. C'est la densité la plus forte réalisée à ce jour côté français.

Et pourtant l'attaque se soldera par un échec sur le Chemin des Dames compensé par un succès relatif sur les Monts de Moronvilliers. Les causes en sont multiples, manque de surprise, conditions météorologiques défavorables, organisations défensives allemandes très élaborées avec nombreux obstacles et obstructions, abris naturels («creutes»³)...

Pour l'artillerie on retiendra les effets destructeurs des tirs effectués par l'Artillerie Lourde à Grande Puissance sur les organisations souterraines ou fortifiées. La garnison allemande du tunnel du Mont Cornillet en Champagne anéantie par le tir d'une pièce de 400 mm en est le tragique exemple.



Canon de 400 mm - Artillerie lourde sur voie ferrée

Ferme local désignant d'anciennes carrières souterraines dans l'Aisne, certaines pouvant abriter des effectifs importants. Se reporter pour de plus amples détails au bulletin de juin 2007.

A signaler particulièrement l'emploi massif des chars d'assaut : tous les engins disponibles ont été engagés. Les combats de Berryau-Bac où le Commandant Bossut trouva la mort sont restés emblématiques.

La vulnérabilité des chars Schneider et Saint-Chamond a été confirmée : immobilisés ils deviennent une proie facile pour l'artillerie adverse.

Cette expérience malheureuse confortera l'idée des Allemands sur l'inefficacité du concept du char d'assaut, ils reviendront sur ce jugement en 1918 mais trop tard.

- Les attaques à objectif limité : records battus.

Pour redonner confiance à l'armée et à la nation ébranlées par cet échec et en attendant l'arrivée des forces des Etats-Unis d'Amérique entrés en guerre le 6 avril, plusieurs «démonstrations» visent à prouver qu'une attaque au moindre coût en vies humaines peut être réalisée pourvu qu'on y applique des moyens «massivement dosés» en artillerie. Ce seront les attaques à objectif limité :

- Les Flandres le 31 juillet, avec 240 canons de 75, 375 pièces lourdes soit 1 pièce pour 6,50 m de front,
- Verdun du 20 au 26 août, avec 948 canons de 75, 1 384 d'artillerie lourde dont 66 d'ALGP soit 1 pièce pour 7 m de front,
- La Malmaison le 23 octobre, avec 624 pièces de 75, 986 d'artillerie lourde soit 1 pièce pour 6 m de front.

Les buts recherchés sont atteints, les organisations adverses sont nivelées, leurs communications avec l'arrière coupées. Appuyée par 5 groupes de chars d'assaut lourds et légers, l'infanterie a alors pu conquérir ses objectifs, obligeant les Allemands à repasser l'Ailette. Cependant, ce type d'opération a montré ses limites, elle ne peut être étendue à un large front. Les tonnages de munitions consommées (80 000 tonnes pour La Malmaison), les délais techniques de réalisation et de mise en place deviennent prohibitifs. Par ailleurs les munitions ont un coût estimé à 700 millions de francs pour Verdun, 500 millions pour La Malmaison : ce rythme ne pouvait être maintenu dans la durée.

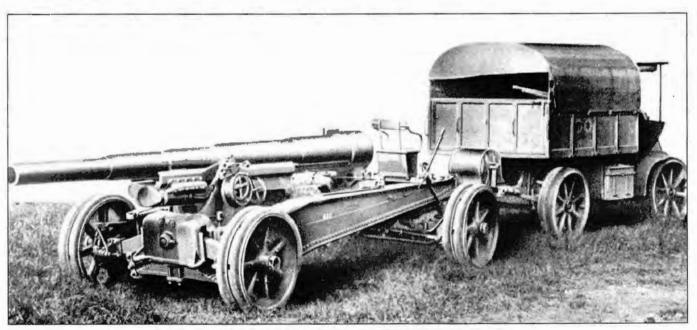
Les attaques à objectif limité n'ont été qu'un expédient, certes nécessaire, visant à reconstituer les forces morales des combattants.

V. 1918. L'Arme à son apogée

Tenir bon.

Les enseignements des combats de l'année 1917 vont encore nécessiter l'intensification de la production des matériels modernes notamment les 155 GPF Filloux à flèche ouvrante, réussite technique, puisque ce modèle, livré et adopté par la suite par les Américains sera l'ancêtre du «Long Tom», le 155 Gun du deuxième conflit mondial.

De même la production d'obus chimiques est considérablement intensifiée.



Canon de 155 mm GPF (Grande Puissance Filloux) et son tracteur Renault

Mais c'est surtout sur la doctrine d'emploi et l'organisation de l'artillerie que vont porter les décisions.

- L'instruction générale du tir de l'artillerie (IGT) en date du 19 novembre 1917, véritable bible de l'artilleur, codifie méthodes et procédés pour l'ensemble de l'artillerie. Elle est complétée par le guide de l'officier orienteur pour la topographie.

- L'instruction du 26 janvier 1918 crée la réserve générale d'artillerie regroupant toutes les unités non affectées aux grandes unités. Elle comprend 4 divisions :

lère division : l'artillerie lourde à grande puissance,

2ème division : l'artillerie lourde mobile à tracteurs et hippomobile,

3ème division : les unités de canonniers marins,

4ème division :, l'artillerie à pied et l'artillerie de tranchée.

Cet ensemble est placé sous l'autorité de l'Inspecteur général de l'Artillerie.

- La directive nº4 du 22 décembre 1917 et son instruction d'application du 24 janvier 1918 sur l'artillerie dans la défensive.

A l'instar de la tactique allemande éprouvée précédemment à nos dépens il n'est plus question de tenir coûte que coûte sur la première position sans esprit de recul, les renforts étant engagés au plus près, mais dorénavant évacuer la première ligne, résister sur la seconde (le «no man's land» n'étant occupé que par des éléments légers retardateurs) et contre-attaquer avec des unités maintenues hors de la zone des feux.

Pour l'artillerie il s'agit :

- de déployer les batteries en arrière de la position de résistance,
- de les échelonner en profondeur,
- de les camoufler, d'utiliser des positions de rechange, de leurrer l'ennemi par de fausses positions,
- de procéder aux tirs de contre-batterie par concentration de feux sur le même objectif.

On retrouve dans ces directives les enseignements tirés de l'expérience de la Champagne, de Verdun et de l'Aisne.

- L'artillerie légère portée.

Créés en septembre 1917, les régiments portés, destinés à pouvoir suivre un rythme soutenu en cas d'offensive, n'avaient pas une capacité entière de transport instantanée. La dépêche du 11 janvier 1918 leur donne une pleine autonomie en leur attribuant tous les véhicules automobiles leur permettant de se déplacer d'un seul bloc.

9 régiments sont ainsi équipés en avril 1918, 26 en juin sur les 29 prévus.

Ils constituent la 5ème division de la réserve générale précédemment évoquée.

- Le point au moment du «Friedensturm»

A la veille de l'offensive ultime des Allemands, «l'assaut pour la paix», la situation de l'artillerie française est satisfaisante. Elle a comblé son retard technique, possède une doctrine d'emploi clairement définie et une organisation cohérente. Elle peut mettre en œuvre près de 13 000 bouches à feu réparties en 4 824 pièces d'artillerie légère, 5 784 pièces d'artillerie lourde, 4 361 pièces d'artillerie lourde mobiles, 627 pièces d'Artillerie Lourde à Grande Portée, 1 423 pièces de position, et 1 680 mortiers de tranchée.

- Dans cette énumération ne sont pas pris en compte les moyens de l'artillerie d'assaut dont le développement spectaculaire en fait une arme à part, celle des chars de combat, ni ceux de la DCA (cf. bulletin de 2011).
- L'application stricte de la directive n°4 par la IVème Armée du Général Gouraud a consacré l'échec du Friedensturm sur le Front de Champagne, modèle de ce que l'on peut appeler une «victoire défensive».

Prévenu par renseignement sur coup de main de l'heure de l'attaque, le Général Gouraud fait exécuter une contre-préparation préventive sur des objectifs répertoriés à l'avance. Après le déclenchement de l'attaque, les batteries camouflées et protégées ayant échappé au barrage roulant ouvrent le feu, souvent à vue directe, sur les vagues d'assaut. A chaque niveau de commandement : division, corps d'armée et armée, les missions définies au plan d'emploi sont exécutées méthodiquement: tirs de barrage devant les positions, contre-batteries, tirs dans la profondeur, avec concentration des feux. La méthode a payé.

Vers la victoire.

L'équilibre des forces, compromis après le retrait russe de 1917, a été rétabli grâce à l'engagement des troupes américaines. La supériorité matérielle ne cesse de s'affirmer dans le domaine aérien, de l'artillerie, des chars d'assaut. L'initiative a changé de camp après l'échec du Friedensturm et la réduction de la poche de Château-Thierry du 18 juillet au 5 août 1918, pour laquelle 2 armées, la Vlème et la Xème disposent de 700 batteries : 1 300 pièces légères, 1 150 pièces lourdes, 25 pièces d'ALGP, densité comparable à celle de 1917. L'assaut est déclenché sans préparation. Côté allemand la surprise est totale.

On relèvera des densités analogues dans la Somme, l'Aisne et pour la bataille de Champagne menée en septembre-octobre. La IVème Armée attaque sur 25 km de front avec près de 400 chars en liaison sur sa droite avec la 1ère Armée U.S. Elle dispose de 1 332 pièces légères, 1 146 pièces lourdes, 80 pièces d'ALGP soit un canon de 75 par 18 m de front, 1 pièce lourde par 20 m.

Déclenchée le 26 septembre, l'attaque a consommé le premier jour 1 315 000 coups de 75 et 360 000 coups d'artillerie lourde soit la contenance de 166 trains de 300 tonnes.

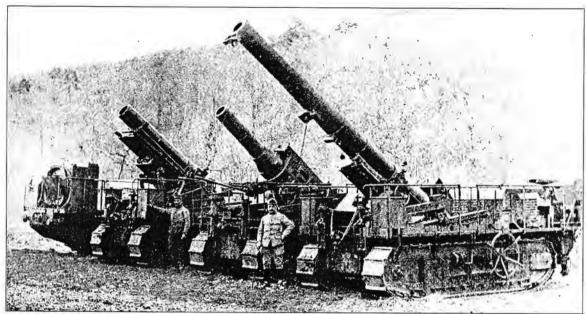
Ces chiffres fragmentaires donnent une idée de l'effort réalisé et des limites atteintes. A la date du 11 novembre, au rythme des opérations, les stocks sont considérablement réduits : des 3/4 en calibre 75 mm, des 2/3 en 155 mm. L'armistice est le bienvenu.

* * * *

A l'issue de ce survol, de ces coups d'œil rapides sur le rôle de l'Artillerie française pendant la Grande Guerre, on peut mesurer l'évolution de cette arme. Inadaptée au départ à ce qu'allait devenir le conflit, handicapée par ses choix initiaux puis au prix d'études, de réflexions, de conversions, d'adaptations successives, elle a pu trouver l'adéquation de ses moyens à ses objectifs.

Depuis 1914, les effectifs de l'Artillerie ont été multipliés par plus de 2 :

- 11 000 officiers et 420 000 sous-officiers et hommes en 1914,
- 26 000 officiers et 1 100 000 sous-officiers et hommes en 1918, soit 38% des effectifs combattants contre 20% en 1914.



Prototype des pièces sur affûts chenillés de 280 mm, 220 mm et 194 mm construits à St-Chamond

Ayant atteint son apogée à la veille de l'armistice, il lui restait encore des lacunes à combler notamment dans le domaine de l'aptitude aux déplacements et de la vulnérabilité: on ne soulignera jamais trop le calvaire des unités hippomobiles et les difficultés rencontrées par l'artillerie lourde tractée dès que les chemins deviennent impraticables. La solution réside dans les affûts automoteurs chenillés. Des prototypes sont déjà réalisés en 1917 et 1918 par Schneider et Saint-Chamond. Les délais et la capacité industrielle déjà saturée ne permettront pas de les produire en série. Ils resteront à l'état de projet pour «ressusciter» beaucoup plus tard. Par la suite, les allemands puis les alliés auront développé ce type de matériel avec toutes ses variantes lors du 2ème conflit mondial.

Colonel (er) N. MERY



Le 155 AUF1 à grande cadence de tir encore en service au 40°RA est en quelque sorte un «descendant» de ces lointains ancêtres.

NOUVELLES BREVES

LE MOT DU TRESORIER

L'A.S.M.A.C. ne vit que par les cotisations de ses adhérents.

Où en êtes-vous de vos versements ? Pour le savoir, regardez l'étiquette indiquant votre adresse sur la grande enveloppe blanche d'envoi du bulletin. Au dessus de votre adresse figure un chiffre :

2013, vous avez réglé celui de 2013,

2012, vous avez réglé celui de 2012, mais pas celui de 2013.

POUR ADHERER A L'ASSOCIATION

Il vous suffit d'adresser la demande, indiquant vos nom et adresse, accompagnée d'un chèque d'un montant minimum de 8 Euros, à

ASMAC-NAVARIN - 4, rue des Condamines - 78000 VERSAILLES

L'adhésion vous permettra de recevoir nos deux bulletins annuels. Le dernier bulletin paru vous sera adressé immédiatement. Grâce à vous, de nouveaux adhérents nous rejoignent. Faites connaître notre association, faites adhérer vos amis(es).

«VIENT DE PARAÎTRE»

A l'occasion du 90e anniversaire du ravivage de la Flamme, les Editions du Signe viennent de publier une BD :

«L'Arc de Triomphe, flamme de la nation».

De la construction de l'Arc de Triomphe par Napoléon, pour célébrer les armées victorieuses à Austerlitz, jusqu'à l'inhumation du Soldat Inconnu et à l'installation de la Flamme, Wily Harold Williamson et Guy Lehideux racontent l'histoire de ce monument.

Cette bande dessinée peut être commandée aux **Editions du Signe** - 1 rue Alfred Kastler Eckbolsheim - CS 10094 - 67938 STRASBOURG cedex 2 Email : info@editionsdusigne.fr - www.editionsdusigne.fr

au prix de 14 euros pièce, franco de port. Référence BD Arc de Triomphe nº 108794

PROGRAMME DU CENTRE D'INTERPRÉTATION MARNE 14-18 DE SUIPPES

Juillet et août : «Geocaching» (chasse aux trésors moderne sur le thème «Grande Guerre»)

Octobre: Festival international du film de guerre «War on Screen» du 2 au 6/10 en partenariat avec Châlons-en-Champagne

Novembre: Exposition «Chienne de Guerre» portant sur les animaux pendant la guerre Décembre: 4ème Bourse Militaria, salle Geneviève Desvignes à Suippes, le 1/12

IN MEMORIAM

Prince Serge OBOLENSKY.

Il fut longtemps président de l'Association du Souvenir du Corps Expéditionnaire Russe en France et un fidèle participant à nos cérémonies. L'ASMAC présente ses condoléances à sa famille et aux membres de cette association.

Monsieur Michel SIMUS, de Sommepy Tahure.

Très attaché à la mémoire de 14-18, il fut président du Musée-Mémorial de Sommepy et administrateur de l'ASMAC.

Monsieur Serge MAIGROT, de Cernay les Reims Notre fidèle aviateur

Madame BALMELLI Marthe de Villers Allerand

Monsieur FAGOT Maurice de Condé en Brie

Le 40^{ème} Régiment d'Artillerie

Le 40ème Régiment d'Artillerie est créé à Saint-Mihiel le 1er octobre 1894 où il tient garnison jusqu'au début de la 1ère Guerre Mondiale.

Avec ses canons de 75 mm, il se distingue plus particulièrement sur des hauts lieux de batailles qui lui vaudront de voir inscrits sur son étendard La Marne 1914, Champagne 1915, Verdun 1916/1917, L'Aisne 1917/1918 et Reims 1918.

A la fin de la Grande Guerre, il prend part à l'occupation de la Rhénanie, puis il tiendra successivement garnison à Châlons-sur-Marne et Verdun.

En 1939, il repart en guerre au sein de la 2ème Division d'Infanterie Nord Africaine en tant que 40ème Régiment d'Artillerie Nord Africain (40°RANA). Après s'être battu en Belgique, il cesse le combat le 31 mai 1940 à Haubourdin (Nord). Il renaît le 1er décembre 1943 au Maroc au sein de la 2ème Division Blindée sous le nom de 1/40ème RANA. Il débarque en Normandie le 2 août 1944 et participe à la libération de Paris et de Strasbourg. Il finira la guerre à Munich. Son étendard porte 3 nouveaux noms de bataille Flandres 1940, Paris 1944, et Strasbourg 1944.

Stationné à Verdun en 1946, le 1/40ème RANA est dissous en 1949.

Le régiment est recréé en 1952 à Idar-Oberstein (Allemagne) sous le nom de 1/40ème RA, il fait alors parti du Groupement de l'Ecole d'Application de l'Artillerie qu'il suit à Châlons-sur-Marne en 1953.

Le 1er novembre 1962, le 40ème Régiment d'Artillerie est reconstitué, une partie du régiment reste à Châlons sur Marne, et l'autre à Suippes. Il devient alors le régiment d'artillerie de la 10ème Brigade Mécanisée dont l'Etat-major se trouve à Reims.

En 1975, à la suite du départ de Châlons-sur-Marne de l'Ecole d'Application de l'Artillerie pour Draguignan, le 40° RA est regroupé dans sa totalité à Suippes.

En 1977, il devient le régiment d'artillerie de la 10ème Division Blindée et le 1er juillet 1985 il intègre la 2ème Division Blindée. En juin 1995, alors que l'Armée Française se professionnalise, le régiment opère une transformation de ses structures en créant des batteries à 8 canons de 155AUF1. Dès le 27 juillet 1995 il déploiera un module de 8 canons en Bosnie pour l'appui de la Force de Réaction Rapide au sein d'une Brigade Multinationale franco-britannique, il contribuera ainsi au désenclavement de Sarajevo par ses tirs à partir du Mont Igman sur des positions serbes.

En 1996, le régiment continuera à participer en Bosnie, au sein du *Peace Implementation Force* (IFOR) à l'appui de la Division Multinationale Française.

Le 1er juillet 1999, le 40ème Régiment d'Artillerie est intégré au sein de la 1ère Brigade Mécanisée, et en 2009 au sein de la 2ème Brigade Mécanisée.

Depuis sa professionnalisation, le régiment a été présent, avec ses canons ou non, sur différents théâtres d'opérations extérieures pour défendre les intérêts de la France : Liban, Djibouti, Kosovo, Tchad, Côte d'ivoire...et l'Afghanistan où deux sous-officiers et un militaire du rang sont «Morts pour la France» dans une embuscade en juin 2012.

Le 40ème Régiment d'Artillerie (860 hommes), avec ses quatre batteries de tir, sa batterie de commandement et de logistique et sa batterie de renseignement, est actuellement le seul régiment de l'artillerie française à être doté des trois systèmes d'armes canon : le 155AUF1, le CAESAR et le mortier de 120 mm, ce qui lui permet d'assurer des missions variées.



Mortier 220 mm



Canon de 155 mm AUF1



Canon de 155 mm CAESAR (Camion équipé d'un système d'artillerie)

INSIGNES DU 40ème REGIMENT D'ARTILLERIE

1935

Le croissant et la main de Fathma évoquent le caractère nordafricain du corps, la tête de cheval ses moyens hippomobiles de traction.



1943



Le 1/40e. R.A. est recréé au Maroc au sein de la 2e. D.B. Il fait partie de la nouvelle artillerie automotrice avec le XIe/64e R.A.A. et le I/3e R.A. Colonial. La forme générale de l'insigne rappelle le type précédent :

- la tête de cheval est remplacée par le canon automoteur 105 HM7.
- la croix de Lorraine évoque l'appartenance aux F.F.L., du général LECLERC,
- l'étoile chérifienne indique que le groupe a été mis sur pied au Maroc. Cet insigne se présente sous divers modèles.









1944

1945

1945

1946

1952



Bien que n'étant plus nord-africain, le corps conserve le croissant en souvenir de son passé prestigieux, la croix de Lorraine rappelle la 2e D.B., la reproduction de l'insigne de l'E.A.A. indique la mission particulière du régiment et enfin l'ancre est la marque de la présence de personnels de l'Artillerie coloniale.

1968



Ce nouvel insigne est d'un style tout différent, le champ est aux armes de Châlons-sur-marne (mais, il manque les fleurs de lis des quartiers de la pointe) les autres symboles rappellent le passé du régiment.



Face de l'étendard sur laquelle apparaissent les inscriptions des lieux de batailles. Sa hampe porte la fouragère aux couleurs de la médaille militaire

avec olives guerres 14-18 et 39-45